



Vous guider

Travaux Agricoles en sécurité en ETA et CUMA

■ Livret d'accueil du salarié





Sommaire

Présentation générale	1
Introduction	1
Présentation de l'entreprise et des personnes ressources	2
Que faire en cas d'accident ?	3
Hygiène	4
Je préserve mon dos	5
Equipements de protection individuelle (EPI)	6
Fiches chantier	7
Comment réussir mon chantier ?	7
Le tracteur et sa remorque	10
Le tracteur tasseur	12
Le combiné de travail du sol et de semis	14
La moissonneuse-batteuse	16
La presse à balles cubiques	18
L'ensileuse	20
Le pulvérisateur	22
La machine à vendanger	24
Le chariot télescopique et le chargeur frontal	26
L'épandeur à fumier et la tonne à lisier	28
L'épareuse	30
Le tractopelle	32
L'arracheuse de pommes de terre tractée	34
L'automotrice à betteraves	36
La récolteuse de légumes (petits pois, haricots)	38
L'atelier	40
Autres informations	42
Circulation sur la voie publique	42
Mise en conformité - marquage "CE" et réception DRIRE	43
Que faire en cas d'incident sur les réseaux publics ?	44
Que faire en cas de début d'incendie ?	46
Manipulation des produits dangereux	47
Gestion administrative des accidents du travail et des maladies professionnelles	48



Feuillet détachable à
conserver par l'ETA/CUMA

Salariés en Entreprises de Travaux Agricoles ou en Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole

Travaillons en sécurité !

Livret remis le :

à : Nom :

Prénom :

Signature du salarié :

Cachet et signature de l'employeur
ou de son représentant :



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Introduction

Bonjour, je vous souhaite la bienvenue !
Depuis de nombreuses années, nous
agissons tous pour améliorer la sécurité
de notre métier !

En 40 ans, sur le plan national,
le nombre d'accidents du travail
par million d'heures travaillées a
diminué de plus de **30 %**.
Toutefois actuellement*, **près
de la moitié** des accidents ont
lieu **dans la première année**
d'embauche et **39 %** des
accidentés **ont moins
de 30 ans**.

Nous devons donc poursuivre
et intensifier notre démarche de
prévention.



Présentation générale

*Données 2011-2015



Nous devons tous nous
sentir concernés et tout
mettre en œuvre pour
améliorer la sécurité et
les conditions de travail.
Nous sommes tous acteurs
de la sécurité.

Lisez ce guide, il vous aidera à travailler
en toute sécurité.

**Bon démarrage dans l'Entreprise
de Travaux Agricole (ETA) ou la Coopérative
d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) !**

Présentation de l'entreprise et des personnes ressources



Le responsable de l'entreprise ou de la CUMA est :

.....

Tél. :

La gestion des plannings est assurée par :

.....

Tél. :

Que faire en cas d'accident ?



En cas d'accident,

je préviens



Numéros utiles



Les pompiers :

18

N° d'urgence
européen :

112

Le SAMU :

15

La gendarmerie :

17

Enedis :

09 726 750 +
*les 2 chiffres de
votre département*

Le centre anti-poison le plus proche :

.....

Rappel : droit de retrait

Si j'estime que ma situation de travail **présente un danger grave et imminent pour ma vie ou ma santé**, ou si je constate des défauts dans les systèmes de protection, j'ai le droit de me retirer de ma situation de travail et d'en aviser mon employeur ou son représentant sans qu'aucune sanction ou retenue de salaire puisse être décidée contre moi.

Hygiène

→ J'utilise les tenues de travail et les chaussures de sécurité qui sont mises à ma disposition.

→ Je n'oublie pas que ma tenue reflète l'image de l'entreprise/CUMA vis à vis des clients/adhérents.

→ Je me lave les mains chaque fois que nécessaire et je me douche après chaque journée de travail.

→ J'attaque ma journée après une bonne nuit de sommeil et un petit-déjeuner pour éviter les "coups de pompe".

→ Je m'hydrate régulièrement avec des boissons non alcoolisées.

→ J'adapte ma tenue de travail à la tâche à effectuer.

→ Je mange équilibré à chaque repas et à heures régulières.



Je préserve mon dos



Les problèmes de dos représentent
12 % des accidents du travail.



Régler le siège

- Je règle mon siège en fonction de ma taille et de mon poids.



Soulever sans risque

- J'évite les charges lourdes.
- J'utilise les outils ou équipements de manutention.
- Je fractionne les charges.
- On porte à plusieurs.



Manipuler une charge

- Je me place le plus près possible de la charge.
- Je garde le dos droit.
- J'écarte les pieds.
- Je fléchis les jambes.

Combien puis-je soulever ?

	Homme	Femme
16 à 18 ans	20 kg	10 kg
A partir de 18 ans	55 kg	25 kg

Valeurs limites pour une charge portée de façon régulière

Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Viens, je vais te donner tes équipements de protection !



D'accord !

Tu sais, vous devez tous porter ces protections en fonction du travail que vous avez à faire ; ils garantissent votre sécurité. Allez, on va les choisir ensemble.



Ah bon, je peux choisir ce que je veux ?

Bien sûr, il faut qu'ils soient adaptés à ta taille, à ton poids et aussi au type de travail que tu vas effectuer !



Je pense que ceux-là sont parfaits pour moi et je vais les mettre chaque fois que cela sera nécessaire !

Les équipements indispensables en ETA ou en CUMA fournis par l'employeur :

- vêtements de travail (non flottants) ;
- chaussures de sécurité ;
- gants, lunettes, protections anti-bruit, protections anti-poussières, selon les travaux effectués.

Avant le chantier

1. Je m'informe auprès du responsable ou du chef d'entreprise, de mes collègues :
 - Qui est le client/adhèrent ?
 - Où est le chantier ?
 - Quelle est la qualité de travail souhaitée ?
 - Quelles sont les difficultés connues (accès, réseaux aériens et enterrés, obstacles...) ?
2. Je vérifie le bon attelage des machines :
 - les pitons, les axes, les goupilles,
 - les flexibles, les câbles électriques.
3. Je vérifie le bon état général des machines :
 - les niveaux et pleins moteur, les accessoires,
 - je nettoie, je souffle le moteur et les organes de transmission,
 - l'éclairage, la signalisation et le(s) gyrophaire(s),
 - la propreté de la cabine, des vitres, des rétroviseurs et du marchepied (je nettoie mes chaussures avant de monter),
 - la présence des carters et des protections,
 - l'état des pneumatiques,
 - la présence de l'extincteur et je regarde son mode d'emploi,
 - je règle mon siège.
4. Je vérifie ma caisse à outils :
 - son contenu est adapté au travail que je vais effectuer.
5. Je prends les équipements de sécurité nécessaires au chantier :
 - les équipements de protection individuelle,
 - les accessoires de signalisation.

Pendant le chantier

1. Je respecte le mode d'emploi des machines, en m'aidant du manuel d'utilisation :

- connaître les dispositifs et les modalités de réglage, la position et le fonctionnement des sécurités,
- surveiller les indicateurs de fonctionnement du moteur et de la machine,
- maintenir les dispositifs de sécurité en place,
- serrer le frein de parc avant de descendre,
- utiliser le marchepied face aux marches,
- maintenir propres le marchepied et les feux d'éclairage.

2. Je m'informe et j'informe :

- rencontrer le client ou l'adhérent, recueillir ses exigences de travail et lui demander de me signaler l'existence de réseaux (électricité, gaz, eau...) ou de zones sensibles (mouillères, obstacles...),
- faire connaissance avec les autres chauffeurs,
- donner mes consignes pour l'organisation du chantier,
- mettre en place un code gestuel de communication lors des manœuvres,
- demander au client/adhérent d'interdire la présence de personnes à pied, et en cas de besoin, lui demander de se signaler à l'avant de la machine,
- éviter la présence de personnes dans la cabine et l'interdire s'il n'y a pas de siège passager,
- baliser le chantier pour prévenir les automobilistes (entrées/sortie d'engins, salissement de la chaussée...).

3. Je respecte les consignes données par l'ETA/CUMA en cas d'incident mécanique ou de panne :

- assurer ma sécurité (arrêt moteur, frein de parc, jambes de force sur les vérins...),
- organiser la sécurité des autres personnes et des machines,
- prendre le temps d'identifier le problème,
- signaler l'incident à la personne compétente,
- utiliser l'outillage adapté.

Après le chantier

1. A la fin du chantier :

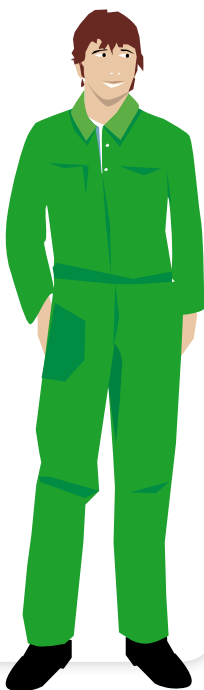
- demander au client si le travail convient,
- noter les heures et faire signer le bon de travail,
- nettoyer les machines pour éviter de salir la route,
- prévenir mon responsable si la route a été salie ou dégradée et procéder au nettoyage.

2. Après le chantier :

- rendre compte du déroulement du chantier, de l'état et du bon fonctionnement des machines,
- nettoyer les machines (éliminer les accumulations de poussières et de débris de récolte),
- remiser le matériel à la place qui lui est attribuée en s'assurant de sa stabilité.

3. En fin de journée :

- faire les pleins (carburant et lubrifiants...),
- nettoyer, vérifier et ranger mes équipements de protection individuelle,
- ranger ma caisse à outils et ma tenue de travail.



Le tracteur et sa remorque

Coincement en attelant
ou en dételant

Coincement en actionnant
les commandes extérieures



Renversement
sur la route



Coincement lors de l'attelage
à plusieurs personnes

Glissade à la montée ou
à la descente en cabine

Je vérifie :

- ✓ le verrouillage de l'attelage,
- ✓ le raccordement des flexibles et des câbles,

- ✓ la capacité normale de charge,
- ✓ l'état et la pression des pneumatiques,

- ✓ le bon fonctionnement :
 - de l'éclairage et des gyrophares,
 - du freinage et du bennage,

- ✓ le verrouillage de l'essieu suiveur pour la circulation sur route et les marches arrière.

Avant de benner, je m'assure de :

- ✓ la stabilité et de la portance du terrain,
- ✓ du bon nivellement du sol,
- ✓ de l'absence d'obstacles (réseaux aériens...).



Pour benner :

- ✓ aligner le tracteur et la remorque.

Dans le champ :

- ✓ déverrouiller l'essieu suiveur.

Renversement de la benne à la vidange

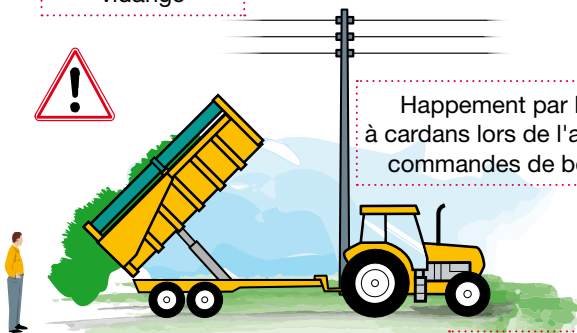
Contact avec les lignes électriques



Happement par l'arbre à cardans lors de l'accès aux commandes de bennage

Écrasement de personnes à pied par la porte arrière ou lors des manœuvres

Cabrage ou rupture d'attelage au bennage



Le tracteur tasseur

Coincement en actionnant les commandes extérieures de relevage lors de l'attelage de la masse



Déséquilibre masse avant et arrière

Instabilité de la lame avant au dételage

Je vérifie :

- ✓ l'attelage de la masse arrière et de la lame avant,
- ✓ le gonflage des roues.

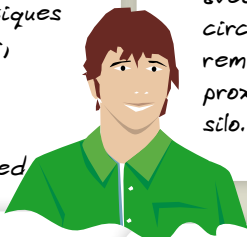


- ✓ Ajuster les contrepoids selon les besoins.

Demander au client/adhérent :

- ✓ les caractéristiques du silo (largeur, hauteur...),
- ✓ d'éloigner les personnes à pied

- ✓ Convenir avec lui du circuit des remorques à proximité du silo.



Confectionner le silo :

- ✓ en étalant l'ensilage par petites couches successives,
- ✓ en tassant régulièrement,
- ✓ en facilitant le bâchage.

- ✓ La nuit, j'utilise tout l'éclairage extérieur disponible.

Tassage du silo

Renversement ou cabrage de la remorque

Chute du tracteur par renversement ou par rupture du mur du silo



Présence de personnes à pied

Collision avec les remorques ou les autres véhicules tasseurs

Le combiné de travail du sol et de semis

Coincement par les différents éléments du combiné

Collision avec des véhicules lors des déplacements routiers



Coincement lors de l'attelage au tracteur

✓ Utiliser prudemment les commandes extérieures (relevage...).

✓ Maintenir propre la rampe d'accès à la trémie.

✓ Vérifier la fixation et la propreté des différents éléments du combiné, les flexibles et les éléments d'éclairage et de signalisation.

✓ Vérifier que la trémie est vide et propre au départ de l'entreprise ou avant le remplissage.



✓ En cas d'intervention sur les organes, je m'assure de l'arrêt complet (moteur, prise de force, turbine...) et je remets les carters de protection.

✓ Tenir compte de la largeur de mon outil lors du déplacement sur la route.



✓ Utiliser un accessoire et des gants pour répartir le grain dans la trémie.

✓ Eloigner les personnes à pied.

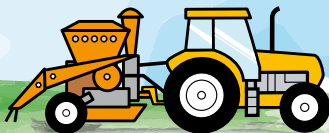
Glissade, chute ou mal de dos lors du remplissage de la trémie

Cabrage du tracteur

Intoxication par les semences traitées lors du remplissage

Blessure par les agitateurs lors de la répartition de la semence

Collision avec des obstacles (poteaux électriques, fossés...) lors de la conduite en auto-guidage



Happement par l'outil en marche

Happement par la prise de force

La moissonneuse-batteuse

Happement par la coupe,
le cueilleur

Collision avec des
véhicules sur la route

Glissades à
l'accès au moteur,
à la trémie, aux
secoueurs



Blessures causées par la
coupe et les dents des
rabatteurs

Écrasement lors de l'attelage
dételage de la barre de coupe
ou du chariot de transport

Écrasement pendant l'entretien
à plusieurs personnes

✓ Avant le démarrage
du moteur, je
klaxonne pour
m'assurer que
personne n'est en
danger.



✓ Se renseigner sur les
accès aux parcelles, les
emplacements pour atteler
la coupe et ranger le
chariot de coupe.



✓ Vérifier régulièrement la qualité du travail : grains entiers, propres et sans pertes.



✓ Utiliser des accessoires pour débourrer ou nettoyer les organes (ex : bâton, balais) et pour vider entièrement la trémie sans y pénétrer (vibreurs, secoueurs...).

✓ En cas d'intervention sur les organes, je m'assure de l'arrêt complet de la machine (moteur, coupe, hache-paille, éparpilleur...), et je remets les carters de protection après l'intervention après l'intervention.

Interventions dans la trémie ou réglages en marche

Obstacles pour la goulotte et risque électrique (arbres, poteaux électriques ou téléphone)

Happement après bourrage de la coupe, du cueilleur

Incendie



Happement, projections dus à l'inertie des organes (hache-paille...)



Happement par les éléments de transmission

Chute et écrasement lors de la montée / descente en marche

La presse à balles cubiques

Écrasement ou perforation
par les aiguilles

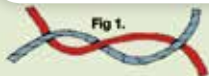
Coincement lors de
l'attelage et du dételage



Écrasement par inertie
du volant

Écrasement par retour
du piston

✓ S'assurer de
la stabilité
de la machine
au dételage
(béquilles, calage
des roues...).



✓ Contrôler les ficelles et
compléter la réserve.
✓ Savoir faire un nœud
plat.

Saisir les deux ficelles, une dans
chaque main :

1. Faire un tour avec une ficelle
autour de l'autre.
2. Prendre l'extrémité de la ficelle
de la main gauche, on la passe
par dessus l'extrémité de la
main droite.

Puis prendre celle de la droite
et on la passe par-dessus celle
de la main gauche.

3. Tirer sur les deux ficelles.

✓ En cas d'intervention sur la presse, je m'assure de l'arrêt complet de la machine (moteur, actionnement du frein de volant d'inertie) et je remets les carters de protection à la fin.

✓ Stabiliser la dernière balle pour ne pas la perdre sur la route.



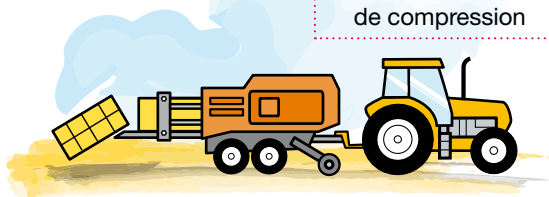
✓ Nettoyer régulièrement les zones d'accumulation de poussières et de débris végétaux.

✓ En cas d'incendie de la presse, j'éloigne le tracteur et la presse des andains, je les mets face au vent et j'utilise l'extincteur.

Accident par déport latéral de l'arrière en virage sur route

Perforation par la remontée des aiguilles

Happement suite au bourrage du pick-up ou du canal de compression



Chute de bottes en déplacement sur route

Incendie par surchauffe des transmissions

L'ensileuse

Happement par le rotor
lors de l'affûtage et
du réglage

Embrayage accidentel
des équipements

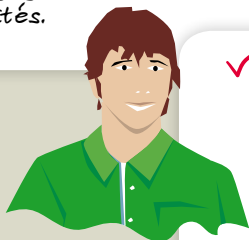
Chute lors du
nettoyage des
vitres



Chute lors du remplissage
du réservoir et du contrôle
des niveaux

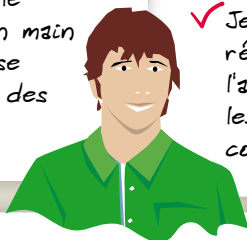
Happement par
cueilleur à chaîne
ou rotatif

✓ Vérifier l'affûtage et les
réglages du contre-couteau,
le réglage des becs et des
sécurités.



✓ Pour circuler
sur la route, je
replie les becs
et je pose la
protection des
pointes.

✓ Je prends le chantier en main et j'organise la rotation des remorques.



✓ Je refais régulièrement l'attûtage et les réglages du contre-couteau.

✓ En cas d'intervention sur les organes, je m'assure de l'arrêt complet de la machine (moteur, rotor, tête de récolte, soufflerie...) et je remets les carters de protection à la fin.

Présence de lignes et poteaux électriques ou téléphoniques



Inertie des organes (bec rotatif...)

Présence d'obstacles, de corps étrangers

Happement après bourrage du bec, du rotor, de la ventilation ou de la goulotte



Mauvaise coordination des tracteurs-remorques

Chute lors de la montée / descente, machine en marche

Le pulvérisateur

Coincement en attelant
ou en dételant

Coincement lors de la
manipulation des rampes

Happement
par l'arbre de
transmission
à cardans



Glissade lors de
l'accès à l'orifice
de remplissage

Contamination par les produits
chimiques lors de l'entretien du
pulvérisateur (nettoyage des filtres,
buses...) et lors de la préparation de
la bouillie et du remplissage

✓ Vérifier si
les buses sont
adaptées au
traitement.

✓ Assurer la
stabilité au
dételage
(béquille, cales
de roues).

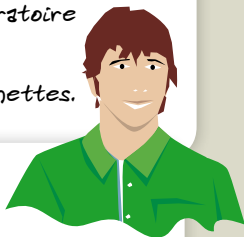
✓ Remplir la cuve
de rinçage du
pulvérisateur et
la réserve du
lave-mains.

✓ Faire un essai
à l'eau claire.



Au poste de remplissage, je m'équipe avec :

- ✓ un vêtement et des chaussures spécifiques, étanches,
- ✓ un masque de protection respiratoire à cartouche **A2P3**,
- ✓ des gants en nitrile et des lunettes.



Pendant le traitement :

- ✓ interdire la présence de tierces personnes,
- ✓ conserver le masque sauf si la cabine de catégorie 4 selon la norme EN 15695-1 est pourvue de filtres adaptés (poussières, aérosols et gaz),
- ✓ pour intervenir sur le pulvérisateur suite à un incident, se déplacer sur une zone non traitée et s'équiper des protections nécessaires.

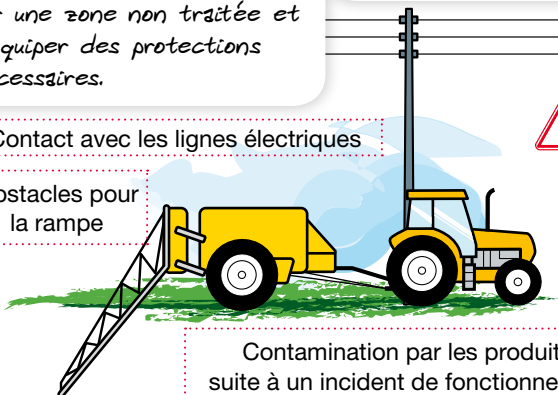
Après le chantier :

- ✓ rincer la rampe et la cuve dans le champ,
- ✓ prendre une douche et changer de vêtements de travail.

Pulvérisation

Contact avec les lignes électriques

Obstacles pour la rampe



Contamination par les produits, suite à un incident de fonctionnement

La machine à vendanger

Coupure sur les
pièces de tôlerie

Coupure avec
les ventilateurs

Coincement
à la pose, à la
dépose et lors
de l'adaptation
et du réglage
des différents
équipements :
pulvérisateur,
écimeuse...

Glissade, chute lors
de l'accès en haut de
la machine et au poste
de conduite



Glissade, chute lors de l'accès
en haut de la machine et au
poste de conduite

✓ Vérifier
l'état des
secoueurs.



✓ Vider les
bacs.

✓ Régler la machine en "position
transport" pour la circulation
sur route.

- ✓ Déverrouiller la tête de récolte et régler la machine en "position travail".
- ✓ Régler la vitesse en fonction du relief.

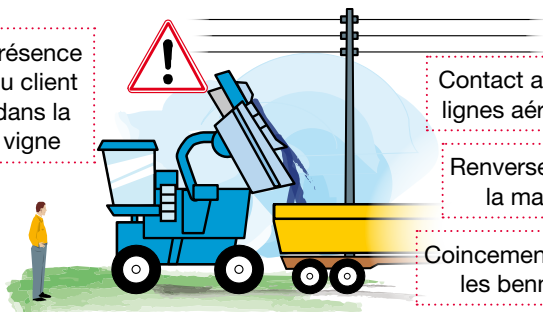
- ✓ Organiser le bennage avec le client (position de la remorque, précautions contre le retournement de la machine).
- ✓ En cas d'intervention sur les organes, je m'assure de l'arrêt complet de la machine (moteur) puis je remets les carters de protection.

Au poste de lavage :

- ✓ s'équiper avec des vêtements étanches et les attacher,
- ✓ porter des lunettes de protection,
- ✓ utiliser tout l'éclairage extérieur disponible,
- ✓ être attentif aux organes en mouvement.

Happement lors du lavage : chaînes, tapis, godets, extracteurs de feuilles, carters ouverts

Présence du client dans la vigne



Contact avec les lignes aériennes

Renversement de la machine

Coincement sous les bennes

Blessure à la pose et à la dépose des secoueurs

Mauvaise coordination avec le chauffeur du tracteur

Le chariot télescopique et le chargeur frontal

Chute des différents équipements



Écrasement suite à une rupture hydraulique

Coincement à l'attelage, au dételage et au verrouillage des différents équipements

✓ Nettoyer et entretenir les rétroviseurs, les signalisations.

Vérifier :

- ✓ la capacité normale de levage,
- ✓ le verrouillage des équipements.

Pour le chariot télescopique :

- ✓ sur la route, je verrouille la direction du pont arrière,
- ✓ je possède mon autorisation de conduite.

- ✓ Je n'utilise jamais le télescopique ni le chargeur frontal pour élever des personnes.

- ✓ Effectuer les vérifications périodiques obligatoires

✓ Indiquer aux autres chauffeurs où se placer pour le chargement.

✓ Eloigner les personnes à pied.

✓ Sur le chariot télescopique, je tiens compte de l'alarme de surcharge.

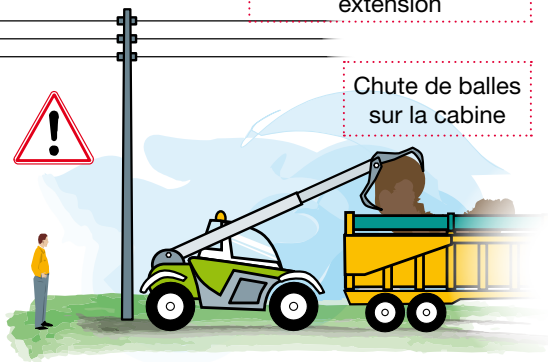
✓ Pour les travaux de levage (balles rondes ou cubiques, big-bags, palettes...), utiliser les accessoires adaptés.



Contact avec les lignes aériennes

Renversement ou basculement avec le bras en élévation et en extension

Chute de balles sur la cabine



Écrasement de personnes dans le périmètre d'évolution de l'engin

L'épandeur de fumier et la tonne à lisier

Coincement lors de la pose, la dépose et l'adaptation des différents équipements



Coincement ou écrasement lors de l'attelage



Glissade, chute lors de la montée et de la descente

Asphyxie en pénétrant à l'intérieur de la tonne

✓ Vérifier le verrouillage de l'attelage, le raccordement des flexibles et des câbles.

✓ Verrouiller l'essieu suiveur pour la circulation sur route et les marches arrière.

✓ Utiliser les échelles pour accéder sur le haut des machines.

✓ Assurer la stabilité de la machine au dételage (béquilles, cales de roues...).

✓ Maintenir en place et en bon état les dispositifs anti-projections.



- ✓ Nettoyer régulièrement les dispositifs d'éclairage et de signalisation.
- ✓ Éloigner les personnes à pied.
- ✓ Poser des panneaux d'avertissement et prévenir l'entreprise en cas de salissures sur la route.
- ✓ Nettoyer les machines, moteur arrêté.

- ✓ En cas d'intervention sur les organes, je m'assure de l'arrêt complet (moteur, prise de force), puis je remets les carters de protection.



Épandeur à fumier

- ✓ Nettoyer les zones d'accumulation de fumier avant de sortir de la fumière ou du champ.
- ✓ Arrêter le moteur et débrayer la prise de force avant de monter dans l'épandeur.

Tonne à lisier

- ✓ Ventiler la tonne avant d'y pénétrer (nettoyage...).
- ✓ Fermer les vannes avant de prendre la route.

Épandage



Perte de fumier ou de lisier sur la route

Chute dans la fosse



Happement par le fond mouvant et les hérissons



Happement par la transmission à cardan

Projection de pierres, de corps étrangers

L'épareuse

Blessures en changeant
les scies, les couteaux,
les marteaux, les fléaux



Coupures avec les
organes tranchants

Écrasement lors de
l'attelage et du dételage

Vérifier :

✓ les niveaux de
la machine et
l'absence de fuite
aux flexibles,

✓ l'attelage
des scies et l'état
des marteaux ou
des fléaux,

✓ la présence et
l'état des
panneaux de
signalisation
routière.



✓ Maintenir en
place et en
bon état les
dispositifs
anti-projections
(bavettes, tôles
amovibles, grilles,
vitres anti-
projections...).

✓ Je m'informe des moyens
(humains et matériels)
nécessaires pour la
gestion des déchets.

- ✓ Être attentif à la circulation routière et mettre la signalisation en place en suivant la progression du chantier.
- ✓ Veiller à la stabilité latérale du tracteur (portance du sol, présence de fossés...).

- ✓ Maintenir une hauteur de coupe suffisante pour éviter les projections

- ✓ Respecter la dimension maximum des branches à couper en fonction de l'équipement utilisé.



Après le chantier :

- ✓ S'assurer de l'absence de débris sur la chaussée,
- ✓ Enlever la signalisation.



Contact avec les lignes électriques et téléphoniques

Chute des branches coupées

Contact avec les clôtures et les obstacles

Accident lors de la descente du tracteur

Présence de personnes à pied

Renversement du tracteur



Projections sur le chauffeur ou les autres usagers de la route, sur les riverains

Le tractopelle

Chute des équipements au transport



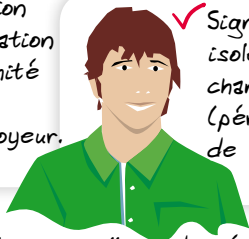
Mauvais état,
éclatement des
flexibles

Coincement à l'attelage, au dételage
des différents équipements

✓ Prendre le récépissé de la DICT
(Déclaration d'Intention de Commencement
de Travaux) avec les plans pour connaître
l'emplacement des différents réseaux
aériens et souterrains et les précautions
à prendre lors des travaux.

✓ Sangler les godets transportés.

✓ Je possède mon autorisation
de conduite et l'Autorisation
d'Intervention à Proximité
des Réseaux (AIPR)
délivrées par mon employeur.



✓ Signaler et
isoler le
chantier
(périmètre
de sécurité...).

Vérifier :

- ✓ les niveaux, le verrouillage des équipements,
- ✓ l'absence de fuite aux flexibles.



✓ S'informer auprès du guichet unique de recensement des réseaux, du client et du chef de chantier de la présence d'obstacles et de réseaux et les matérialiser (jalons, peinture...).



✓ Prendre en compte les risques d'éboulement (tranchées et talus) et d'ensevelissement des personnes (blindage si nécessaire) :

- terrain meuble, sableux,
- stockage des matériaux trop près du bord de la tranchée,
- dessèchement ou humidité excessive des matériaux,
- proximité des engins (poids, vibrations...).

✓ Se coordonner avec les personnes qui travaillent dans le périmètre d'évolution de l'engin.

✓ Pour les travaux de levage (canalisations, bordures, palettes...), utiliser les accessoires adaptés.

✓ Signaler les trous et les tranchées.

✓ Nettoyer la voirie.

Terrassement

Ensevelissement
par éboulement
des tranchées

Destruction de réseaux
aériens ou souterrains



Présence de personnes dans le périmètre d'évolution de l'engin

L'arracheuse de pommes de terre tractée

Chute lors de l'accès à la machine



Contusion, coupure, écrasement au niveau des tapis

Coupure sur les disques de défanage

Happement par les convoyeurs

Coincement à l'attelage et au dételage

✓ Régler la tension des chaînes, des tapis convoyeurs.

✓ S'assurer que le pas de la chaîne est adapté au type de récolte (calibre...).

✓ Assurer la stabilité au dételage (béquilles, cales de roues...).



✓ Selon l'état du sol, mettre en place une signalisation temporaire à la sortie du champ.



- ✓ En tenant compte des conditions climatiques, prendre le chantier en main :
 - entrer l'arracheuse en premier dans le champ,
 - organiser la rotation des remorques,
 - sortir l'arracheuse du champ en premier.
- ✓ En cas d'intervention sur les organes, je m'assure de l'arrêt complet de la machine (moteur, tapis convoyeurs...) puis je remets les carters de protection.



- ✓ En cas d'urgence, utiliser les arrêts coup de poing.
- ✓ Utiliser des accessoires adaptés pour débourrer ou pour nettoyer les organes (tapis, convoyeurs...).
- ✓ Nettoyer les zones d'accumulation de terre avant de sortir du champ (grattoirs, crochets...).

Arrachage
Pommes de terre

Happement lors des réglages de la profondeur de travail et des dévers

Happement lors du lavage en mouvement

Entraînement par les élévateurs et le tapis effaneur

Présence de corps étrangers dans le champ (munitions, pierres...)



Présence de personnes à pied

Inertie des organes en mouvement

L'arracheuse de betteraves automotrice

Chute lors de l'accès à la machine

Chute lors du nettoyage
des vitres de la machine



Happement par les organes d'arrachage et
de nettoyage

✓ Régler la tension des
chaînes des tapis
convoyeurs.

✓ Maintenir propres
les échelles et
les plateformes
d'accès à la
cabine.



✓ Prévoir un
accessoire pour
nettoyer les vitres
depuis le sol.

✓ Avec le client ou l'adhérent, je prends le chantier en main et j'organise la rotation des remorques.

✓ Utiliser des accessoires pour déburrer ou pour nettoyer les organes notamment les tapis convoyeurs.

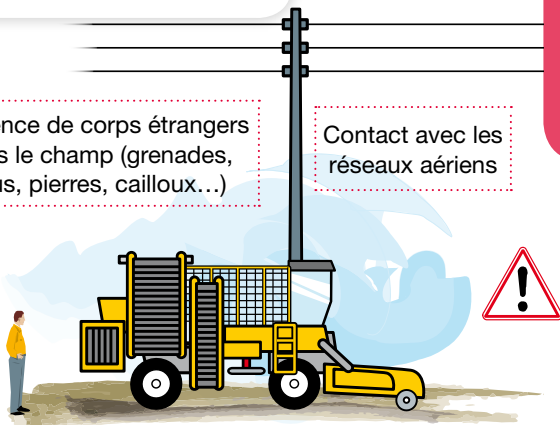
✓ En cas d'intervention sur les organes, je m'assure de l'arrêt complet de la machine (moteur, tapis convoyeurs...) et je remets les carters de protection.

✓ Nettoyer les zones d'accumulation de terre et veiller à ne pas salir la route.

Arrachage
Betteraves

Présence de corps étrangers dans le champ (grenades, obus, pierres, cailloux...)

Contact avec les réseaux aériens



Présence de personnes dans le périmètre d'évolution de l'engin

Inertie des organes en rotation

La récolteuse de légumes (petits pois, haricots)

Chute lors de l'accès
en hauteur

Happement par la tête
de récolte



Chute lors du nettoyage des vitres de la machine

✓ Prévoir des pièces de rechange (grilles et tambours) et des accessoires de nettoyage (brosses de nettoyage).

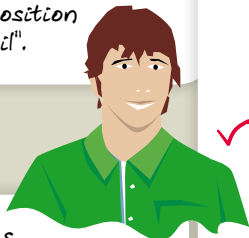
✓ Tous les jours, nettoyer la machine notamment le tapis convoyeur et la trémie.

✓ En cas d'arrêt prolongé ou transport, faire tourner la machine à vide et prendre les précautions pour vider la trémie.

✓ Mettre la machine en position transport pour prendre la route (clapets de sécurité) et vérifier la hauteur de la machine.



- ✓ Régler la machine en "position travail".



- ✓ Organiser le bennage de la trémie avec le tracteur suiveur ou directement dans une benne.

- ✓ Pour éviter les bourrages, je contrôle visuellement la descente des végétaux dans la trémie et les indicateurs de pressions.

- ✓ En cas d'intervention sur les organes, je m'assure de l'arrêt complet de la machine (moteur, autres organes en mouvement) et je remets les carters de protection.

- ✓ Mettre la barre de sécurité contre l'abaissement de la machine avant d'intervenir sur le tapis de transport des légumes.

Récolte de légumes

Contact avec les lignes électriques

Bourrage au niveau du cueilleur ou du tapis des fanes à l'arrière



Présence de personnes dans le périmètre d'évolution de l'engin

Stabilité, portance du terrain

Éclairage insuffisant



Coupure



Projection

Bruit



Mal de dos

Électrocution



Avant d'intervenir :

- ✓ nettoyer la machine à réparer,
- ✓ préparer et vérifier l'outillage, les équipements de protection individuelle,
- ✓ préparer et vérifier les accessoires de levage,
- ✓ prévoir un éclairage suffisant,
- ✓ mettre les béquilles de sécurité.



Après intervention :

- ✓ essayer et régler le matériel réparé,
 - ✓ signaler les anomalies et mettre à jour les livrets d'entretien,
 - ✓ ranger l'atelier, les fils et l'outillage utilisés,
 - ✓ nettoyer le poste de travail et les surfaces souillées,
 - ✓ signaler les fins de stock.
- ✓ S'assurer de l'absence de tierces personnes ou les éloigner.
 - ✓ Installer les rideaux écrans de soudage.

Glissade, chute, écrasement



Manipulation de pièces ou de charges



Coactivité

Inflammation, intoxication, brûlure

1. Les matériels agricoles sont lents

- J'allume les gyrophares, de jour comme de nuit.
- Je signale mes changements de direction.



2. Les matériels agricoles sont larges

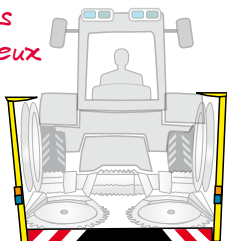
- J'organise les déplacements en fonction de la largeur du matériel.

CONVOI AGRICOLE

- Je facilite la circulation des autres usagers de la route.

3. Les matériels agricoles peuvent être dangereux

- Je signale les organes hors gabarit,
- Je dépose ou je protège les pièces saillantes.



Les documents indispensables en cabine :

- une pièce d'identité,
- la carte grise du tracteur,
- l'attestation d'assurance pour le tracteur ou l'automoteur.



Pourquoi une plaque "CE" ?

(Communauté européenne)

Depuis le 1^{er} janvier 1993, le concepteur d'une machine doit certifier qu'elle est conforme à l'ensemble des règles techniques de sécurité qui lui sont applicables.



Avant 1993, les machines ont été construites sans les obligations "CE". Cependant, en 2002, elles ont dû être mises en conformité par le propriétaire.

Réception DRIRE

Tous les automoteurs et matériels traînés (y compris ceux construits par l'utilisateur) doivent être réceptionnés par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Marque	
Type	
Numéro de série	
PTAC	
Réception à	
Par la DREAL le	

Le certificat qu'elle délivre constitue l'autorisation de circuler sur la voie publique nécessaire pour immatriculer et assurer le véhicule.

Les points examinés sont principalement :

- les organes de direction (pour les automoteurs),
- les dispositifs de freinage,
- les poids et les dimensions,
- les dispositifs d'éclairage et de signalisation.

Que faire en cas d'incident sur les réseaux publics ?



Electricité

Installations dégradées

(lignes, poteaux tombés au sol)

1. Je ne touche ni les fils, ni les câbles ni les ouvrages.
2. J'éloigne toutes les personnes du lieu de l'incident.
3. J'avertis les pompiers (**18**) et je préviens ENEDIS.
4. Je m'éloigne des fils tombés au sol, en sautant à pieds joints.

Contact électrique ou arc avec les fils aériens

1. Je ne descends pas de l'engin et j'interdis à toute personne d'approcher.
En cas d'incendie, je saute de la machine le plus loin possible sans utiliser le marchepied.
2. Si possible, j'abaisse l'équipement puis je descends de l'engin, et je m'éloigne des roues (risque d'éclatement). Sinon, je ne descends pas, j'attends les agents d'ENEDIS ou les pompiers (**18**).

N° d'urgence dépannage

ENEDIS 09 726 750 + les 2 chiffres
du département

**Je ne remonte pas
sur l'engin sans l'accord
du gestionnaire de réseau**

Que faire en cas d'incident sur les réseaux publics ?



632

Canalisation percée

1. J'arrête le moteur sur place.
2. Je m'éloigne du lieu.
3. J'éloigne toutes les personnes du lieu de l'incident.
4. Je préviens les pompiers (**18**) ou GRDF.

Contact avec une canalisation

(sans percement)

1. J'éloigne l'engin du lieu de l'incident.
2. J'éloigne toutes les personnes du lieu de l'incident.
3. Je préviens GRDF ou les pompiers (**18**).

N° d'urgence dépannage

GRDF 0 800 47 33 33

Téléphone : prévenir Orange : 3901

Canalisation d'eau : prévenir le concessionnaire

... .. --

**Je ne remonte pas
sur l'engin sans l'accord
de GRDF**

Autres informations



Que faire en cas de début d'incendie ?

1. Les règles de base

- j'essaye de sortir l'engin de la parcelle,
- si possible, je le place face au vent, puis je descends du poste de conduite et je saisis l'extincteur,
- pour agir, je me place le dos au vent pour battre en retraite, si besoin, puis j'actionne l'extincteur en attaquant les flammes à la base par jets successifs,
- je ne remonte pas sur la machine : risque d'embrassement.

2. Qui prévenir ?

- je préviens ou je fais prévenir les pompiers **(18)**,
- je reste en communication tant que les pompiers me le demandent pour leur expliquer précisément où je me trouve,
- puis je préviens l'entreprise,
- je me place pour accueillir et diriger les secours.



- Quand j'utilise des produits dangereux, je lis l'étiquette collée sur l'emballage, je respecte les précautions d'emploi et je consulte les fiches de sécurité des produits si nécessaire.



**TUE ou EMPOISONNE
rapidement**



**NUIT GRAVEMENT
à la santé**



**DANGEREUX
pour la santé**



CORROSIF



EXPLOSIF



FLAMBE



FAIT FLAMBER



SOUS PRESSION



**POLLUANT, DANGEREUX
pour l'environnement**

Gestion administrative des accidents du travail et des maladies professionnelles

Accident du travail

1. Le salarié signale l'accident à son employeur dans les 24 heures.
2. L'employeur déclare l'accident à la MSA dans les 48 heures par lettre recommandée accompagnée d'un certificat médical (ou par message Internet avec accusé de réception).

Maladie professionnelle

Le salarié déclare sa maladie professionnelle à la MSA dans les 15 jours qui suivent la cessation d'activité (déclaration et certificat médical).

Dès qu'il a connaissance de l'accident ou de la maladie, l'employeur doit remettre au salarié une feuille d'accident de travail ou de maladie professionnelle (exemplaire ci-dessous) valable durant toute la durée du traitement consécutif à l'accident. Muni de ce document, le salarié ne fait pas l'avance des frais médicaux.

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES DES SALARIÉS AGRICOLES

FEUILLE D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE

Cette feuille est obligatoire (art. L.251-27 du Code Rural) sous peine de sanction.

1 - EMPLOYEUR

NOM, adresse, coordonnées, téléphone, Code postal, Département

2 - VICTIME

N° d'identification, NOM PATRONYMIQUE, Prénoms



Les partenaires de l'entreprise en matière de SST :

- Médecin du travail de la MSA
- Conseiller en prévention de la MSA
- Technicien Régional de Prévention
- Inspecteur du travail
- Autres partenaires (syndicats d'employeurs et de salariés, organismes de formation...)

La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles. Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins du travail et les infirmiers de santé au travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.

CACHET DE L'ENTREPRISE

REMIS À :



ssa.msa.fr

La bibliothèque en ligne
de la prévention agricole

Ref. : 10914-01-2018 / Conception Créatone / Crédit photo : MSA 22, 44, 49, 53 et 85 - CCMSA - ARETAR Bretagne - ARETAR Pays de la Loire et Bretagne - IREO de Beaupréau

Document réalisé en partenariat avec : la FNEDT, les FDETARF 49 et 85, les ARETAR Pays de la Loire et Bretagne, l'IREO de Beaupréau, le SRITEPSA Pays de la Loire et les MSA 22, 44, 49, 53 et 85.